

Communiqué de presse

Talence, le 19 mars 2018

Lancement de la concertation sur le stationnement

La mairie a décidé de lancer une campagne de concertation sur le stationnement dans la ville. L'objectif est de présenter la future politique en la matière et de recueillir l'avis des Talençais par l'intermédiaire des Conseils communaux. Cette nouvelle politique sera mise en place à l'automne 2018. Coup d'envoi de la concertation le 21 mars prochain.

La mairie de Talence est soucieuse des problématiques du quotidien de ses habitants. Le stationnement en est un des sujets majeurs.

Depuis plusieurs mois, les services de la ville étudient une évolution de la politique de stationnement. Ce dernier sera réglementé dans certains secteurs et le régime de stationnement (entre alterné et figé) va également évoluer dans certains quartiers.

C'est pourquoi, quatre réunions publiques de concertation, ouvertes à tous, sont prévues sur le sujet :

- **mercredi 21 mars** 18h30 à l'espace François Mauriac, organisé par le Conseil communal est
- **lundi 26 mars** 18h30 à Kedge Business School (amphi 700), organisé par les Conseils communaux ouest et sud,
- **mercredi 4 avril** 18h30 à l'espace Mozart, organisé par le Conseil communal nord,
- **mercredi 18 avril** 18h30 à l'espace François Mauriac, organisé par le Conseil communal ouest.

De ces échanges, le projet pourra évoluer. Il fera ensuite l'objet d'une présentation à Bordeaux Métropole en juin 2018. La mise en place de cette politique est prévue à l'automne prochain.

CONTACT :

Claudia Courtois (mairie de Talence) : 05 56 84 78 19 communication@talence.fr

A propos de Talence

Ville française située dans le département de la Gironde et en région Nouvelle-Aquitaine, Talence fait partie des 28 communes composant la métropole bordelaise (760 933 hab). Talence est la quatrième commune du département de la Gironde en nombre d'habitants (42 000 hab) après Bordeaux, Mérignac et Pessac. D'une superficie de 8,35 km², la ville abrite une grande partie du campus universitaire avec de nombreuses écoles (KEDGE BS, Ecole nationale d'architecture (Ensap), IEP, Ensc, Enseirb-matmeca, Sup-agro-Bordeaux...) et universités (sciences, CNRS, Creps...). Le conseil municipal est composé de 43 élus. Son maire est Emmanuel Sallabery (sans étiquette). <http://www.talence.fr>

